

# **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/11 /2024 POUR L'ACQUISITION DES SEPARATEURS DES FLUX DE PASSAGERS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

## **1. Objet**

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition des séparateurs des flux de passagers à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de cinq cent vingt-cinq (525) poteaux de séparateurs des flux de passagers à l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ;

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures.

## **3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'environ cinquante-neuf millions neuf cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-huit ( 59 976 788) FCFA TTC.

## **4. Allotissement**

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

## **5.Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et de solides références en matière de fourniture et équipements divers de sécurité.

## **6.Financement**

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2024, ligne 192511.

## **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

## **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

## **9.Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **04/12/2024 à 13 heures** précises, et devra porter la mention

:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°34/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/11/2024 POUR L'ACQUISITION DES SEPARATEURS DES FLUX DE PASSAGERS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

### **10. Delai de Livraison**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de trois (03) mois. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet, une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur, émise par un établissement financier agréé accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC) et portant la mention manuscrite de l'établissement émetteur d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA. Le cautionnement provisoire devra être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

### **12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission (défaut de timbrage, absence du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC), absence de la mention manuscrite de

l'établissement émetteur délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04/12/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

### **14.Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

#### **14.1 Critères éliminatoires**

- a. Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48h après la date d'ouverture des offres (confère RPA0, Enveloppe A) ;
- b. Offre financière incomplète (confère RPA0, Enveloppe C) ;
- c. Absence ou non-conformité de la caution de soumission (timbrage au tarif en vigueur, récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC), mention manuscrite de l'établissement émetteur) à l'ouverture des offres conformément aux dispositions de la lettre-circulaire n°00019/LC/MINMAP du 05 juin 2024. ;
- d. Un nombre de oui inférieur à six (06) sur huit (08) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e. Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non

appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;

g. Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;

h. Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;

i. Non-conformité d'au moins deux caractéristiques majeures des fournitures par rapport aux spécifications techniques notamment les dimensions et la qualité des matériaux rentrant dans la composition des fournitures.

#### 14.2. Critères essentiels

1. Références en fournitures similaires  
: oui/non

2. Disponibilité de la fiche technique  
: oui/non

3. Capacité financière :  
oui/non

4. Présentation de l'offre  
: oui/non

5. Preuves d'acceptation des conditions du marché :  
oui/non.

#### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

#### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite du dépôt des offres.

#### **17. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Sous-Direction du Matériel et Entretien de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, porte 0103, poste 381.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

YAOUNDE Le 05-11-2024  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
OWONA ASSOUMOU THOMAS